

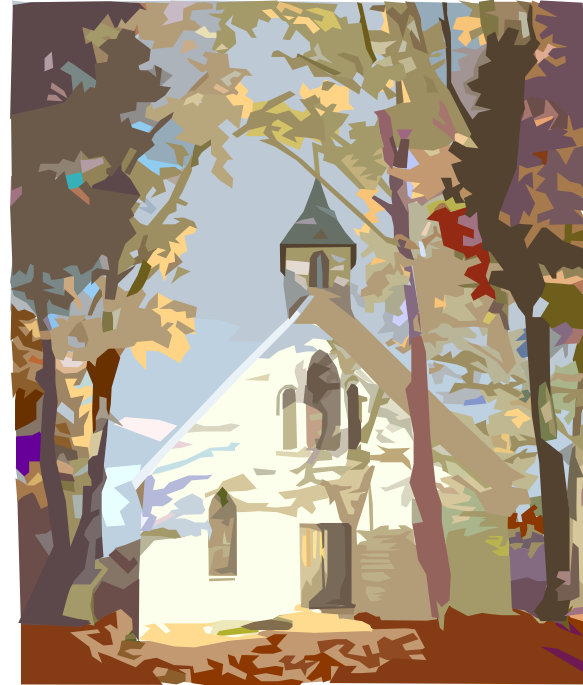


# Les sources de recherches

# Les Registres Paroissiaux

Ces registres consignent les 3 grandes étapes de la vie du paroissien :

- le baptême
- le mariage
- la sépulture



d'où **BMS**

Ce sont les sources principales pour établir sa généalogie avant 1792.

# L'Acte de Baptême

Le baptisé **b, ö** :

nom et prénom

date et lieu du baptême (la date de naissance n'est pas toujours indiquée).

Les parents **P M** :

nom et prénom, parfois la profession ou des mentions comme *Honorables gens* **H.G.**, *Honorable personne* **H.P.** ..

Le parrain **p** et la marraine **m** :

nom et prénom

le lien de parenté est parfois indiqué :

« *Marraine Jeanne ANSQUER son aïeule..* »

# L'Acte de Mariage

## Les mariés x :

noms et prénoms

âge et lieu de naissance

« de cette paroisse **Psse** »

« habité dans cette paroisse depuis plusieurs années »

mention de leur situation : majeur(e) ou mineur(e), veuf  
**vf** ou veuve **vve**

## Les parents :

- nom et prénoms avec la mention décédé(e) ou défunt(e)  
si c'est le cas.

## Les témoins † :

nom et prénoms : généralement au nombre de 4

Mentions diverses : dispenses de consanguinité,  
dispenses d'affinités, décret de justice en Bretagne

# L'Acte de Sépulture

## Le défunt, la défunte (+) :

nom et prénoms

âge (estimé)

date et lieu d'inhumation

## Les personnes présentes : « *En présence de.....* »

nom et prénoms

lien de parenté

## Des mentions possibles :

- la qualité de la personne : noble homme **N.H.**,  
Honorable Homme **H.H.**, ..
- la cause du décès : « *Morte en couche* », « *a fait une chute* », « *mort subitement* »



# L'Etat Civil

## L'Acte de Naissance

la date de rédaction de l'acte

le nouveau né °, o, ö, (o), °+ :

les nom et prénoms

la date, l'heure et le lieu de la naissance

### les parents :

les noms et prénoms

l'âge, puis à partir du 28 octobre 1922 la date et le lieu de naissance

la profession, l'état matrimonial, le lieu de résidence

### les déclarants ou les témoins :

les noms et prénoms

leur éventuel lien de parenté

le lieu de leur résidence

# L'Acte de Mariage

la date, l'heure et le lieu

les époux :

les noms et prénoms

les dates et lieux de naissance

Majeur ou mineur

la situation : célibataire, divorcé )( ou veuf(ve) avec mention du précédent conjoint et la date

la profession

mention, le cas échéant, du consentement des parents, du tuteur ou curateur ou d'une émancipation

les références d'un éventuel contrat de mariage **Cm** : depuis 1850, la date, le nom du notaire **not.** et le lieu de l'étude doivent être indiqués

### les parents :

les noms et prénoms

l'état matrimonial (mariés ou non)

la profession

le lieu de domicile

### les témoins :

les noms et prénoms

l'âge, la profession et le domicile

mention du lien de parenté (pas toujours indiqué)

### mentions possibles :

- légitimation par mariage d'enfants issus du couple : la date et le lieu de naissance sont indiqués



# L'Acte de Décès

Date et heure du décès

## Le défunt + :

Les nom et prénoms

L'âge et le lieu de naissance puis la date précise

La profession

Le domicile

L'état matrimonial : célibataire, marié, divorcé ou veuf  
(le nom du ou des conjoints souvent indiqués)

## Les parents :

les noms et prénoms : pas toujours indiqués ou des  
erreurs surtout pour des personnes très âgées

mention vivant(e) ou décédé(e)

## Les déclarants et témoins :

les noms et prénoms

l'âge, la profession et le domicile

# Les Tables Annuelles

## Les Tables Décennales



Tables ou **index** des actes de l'état-civil.

Précisent les dates des actes.

Les tables décennales commencent en 1793.

Les TD de mariages sont classées en fonction du nom de l'époux, les autres en fonction du nom de l'individu.

Pour les noms commençant par une particule (de, du, le, la), ils peuvent être classés à la lettre d ou l ou à la lettre du patronyme.

# Les documents familiaux

## Le livret de famille

1ère page : renseignements complets sur les époux.

date et lieu de mariage

nom et prénoms, profession, domicile

mention Veuf ou Veuve de..

nom et prénoms des parents avec éventuellement la mention décédé(e)

mention du contrat de mariage

*au dos, les décès des époux doivent y être indiqués avec la mention de la date et du lieu*

Les pages suivantes sont consacrées aux enfants issus du mariage

nom et prénoms

date et lieu de naissance, date et lieu du décès



# La carte d'identité

Comporte aussi des éléments permettant de mieux connaître la personne si on ne l'a pas connue :

- photo
- taille et signes particuliers
- domicile



# Le livret militaire

état civil complet (date et lieu de naissance, parents, domicile)  
carrière militaire de la personne : service militaire, participation à une guerre, blessures, faits d'éclats, décorations  
description physique pour les livrets anciens



# Autres sources ou documents

Passeport,

Diplômes,

Lettres,

Faire part,

Cimetières (tombes à relever, épitaphier du Vieux Paris),

Monuments aux Morts,

Photos, Cartes Postales,.....

# Les Archives notariales



Tenues en double exemplaire

- le double (**l'expédition ou la grosse**) remis au client
- l'original (**la minute**) soit chez le successeur du notaire qui l'a établi, soit aux Archives départementales **A.D** (depuis 1979, le versement des archives notariales est obligatoire pour les documents de plus de 100 ans).

**cotation aux A.D.**

**exemple : 3E 14/110**

# Les Inventaires après décès

Tous les biens sont inventoriés, estimés et notés dans le moindre détail :

vaisselle, ustensiles, outils,...

vêtements, draps,...

meubles....

biens immobiliers.....

animaux, grains et la quantité....

Ce document mentionne également les personnes présentes lors de l'inventaire et les liens de parenté avec le défunt.

## Le Contrat de Mariage

**Et** testaments, accords et transactions, donations, actes d'émancipation, de séparations de biens,....

# Les Archives Judiciaires

Nos ancêtres faisaient souvent appel à la justice :

- Procès d'intérêts (demande de dommages et intérêts, dettes, contestation d'une succession),
- Nomination de tuteurs ou de curateurs,
- Déclarations de grossesse,...

Où trouver les documents ?

**en série B** pour l'Ancien Régime

**en série L** pour la Révolution

**en série U** pour la période post-révolutionnaire





# Le Procès

Etat civil, profession, description physique

Acte d'accusation

Les témoins

La condamnation (Table des condamnés **A.D. série U**)

# Le Bagne

Etat civil, description, profession ,  
état de santé, caractère...

Raison de la condamnation, parcours  
après la condamnation...

Les registres matricules (listes des bagnards)  
sont conservés aux **Archives de la Marine**.

Les dossiers des bagnards sont conservés aux **Archives  
d'Outre Mer (CAOM)**



# Les Archives Militaires



## aux A.D. dans la série R

Nom et prénoms, nom des parents, domicile, profession, signalement.

### Documents relatifs au service national :

- tableaux cantonaux de recensement,
- liste de tirage par canton,
- liste des conscrits (avant 1815 ; uniquement les hommes qui partent),
- liste du contingent (après 1815 : nom du régiment et date d'incorporation,
- les registres des matricules,
- à partir de 1905, les registres de recensement cantonal (ajout degré d'instruction, aptitudes, situation de famille)

# L'Armée de Terre

## S.H.A.T. au Château de Vincennes

Documents communicables 120 ans après la naissance de l'intéressé.

Les Officiers généraux (à partir du milieu du 18<sup>e</sup> siècle), les Officiers (de 1705 à 1968) et les Sous-officiers et Hommes de troupe (de 1716 à 1875 environ, sauf les pensionnés de 1801 à 1914).

(les dossiers des officiers rayés des cadres après 1968 au **BCAAM de Pau**).

Les troupes des colonies (officiers et soldats) : **Centre des Archives d'Outre-mer à Aix en Provence** (registres D2c, dossiers E colonies et EE.)

Les dossiers des militaires non officiers de la guerre 1914-1918 (**A.D.**)

Pour la Légion étrangère, le **SHAT** détient des informations pour les fins de service avant 1909. Après 1909, le **Bureau des anciens de la L.E. à Marseille.**

## La Marine

**le service historique de la Marine à Vincennes**

les anciens **ports de guerre** correspondant aux régions maritimes :

- Cherbourg
- Brest
- Lorient
- Rochefort
- Toulon

# Les Archives Diocésaines

L'état-civil a été créé par un décret du 20 septembre 1792.



Les registres paroissiaux continuent d'être rédigés après 1792 mais ils ne concernent que les Catholiques : ce sont les registres de catholicité (**série P**) conservés aux Archives Diocésaines à l'**évêché**.

Ces registres sont importants surtout lorsque l'état-civil a été détruit par une guerre ou un incendie.

- parrains et marraines
- témoins du mariage religieux
- témoins de l'inhumation.

# La Cartographie

## La Carte de Cassini

retrouver les hameaux  
de nos ancêtres.



- routes, chemins, ponts, canaux..
- rivières, étangs, bois, marais, vignes..
- paroisses, églises, chapelles, cimetières, croix, abbayes..
- hameaux, châteaux, auberges..
- moulins, forges, scieries, carrières, mines..

propriété de l'IGN  
numérisées sur 2 CD par le CDIP

# Le Cadastre

Le cadastre permet de situer le lieu précis du domicile de vos ancêtres.



Il existe un cadastre par **commune**.

Le recensement des propriétaires donne des indications précises :

- Nom, prénoms, domicile
- le type du bien : maison, écurie, terre labourable, pré...

# Recensement

Sous l'Ancien Régime,

Les dénombrements de feux : rôle de taille, de capitation... (A.D. série C, A.C. série CC)

Les recensements de feux : rôles de fouage (A.D. série B)

Les terriers et censiers recensent les chefs de famille (les tenanciers redevables du cens au seigneur) A.D. séries E, G et H

Les rôles d'habitants (A.C.) :

- Rôles de bourgeoisie (série BB : administration communale)
- Rôles de guet, (série EE : affaires militaires)



- Rôles de communaux (**série HH** : agriculture, industrie)
- Rôles d'impositions communales, " répartements " (**série CC** : contributions).

Après la Révolution, de nombreuses listes nominatives sont établies : listes de veuves et d'orphelins secourus, listes d'emprisonnés...

Les recensements tels qu'on les connaît aujourd'hui ont commencé en 1836.

DÉSIGNATION		NOMBRE			NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	ÂGE	NATIONALITÉ	PROFESSION	SITUATION DANS LE MÉRIE	OBSERVATION
des canton, village ou domaine	des vues ou cote-d'eau	des maisons, usines, industrial	des maisons	des maisons							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		1			Lignon	François	33	Français	industriel	Chef	
		1	1		Marcot/Lignon	Catherine	30	"	"	Époux	
		1			Lignon	Catherine	2	"	"	Époux	
					Fouchier	Auguste	33	"	Journaletier	Chef	
		2	2		François/Fouchier	Juliette	33	"	"	Époux	

Ils sont conservés en **série F (A.C.)** ou **M (A.D.)**.

# Listes Electorales

Les listes actuelles sont consultables librement dans les **mairies**.

Les anciennes se trouvent en **série K (A.M.)** ou **M (A.D.)**.

Des listes sont établies en 1789-90, 1793 et 1795 (**Série L aux A.D.** pour la période révolutionnaire ou **K aux A.M.**).

En 1795, ces listes donnent les renseignements suivants :

Nom et prénom

- Age et lieu de naissance
- Dernier domicile et - Date d'arrivée dans la commune
- Nombre d'enfants
- Profession

# Les Protestants

Recherches antérieures à la Révolution



## Les Luthériens

Séries continues de registres paroissiaux luthériens en  
Alsace

## Les Réformés

- ❖ 1559 à 1685 : registres paroissiaux réformés
- ❖ 1685 à 1787 : registres lacunaires tenus par des pasteurs itinérants.

Les baptêmes étaient célébrés par les prêtres  
(**registres paroissiaux catholiques**)

Les mariages étaient très rarement célébrés par des prêtres (**Archives notariales**).

Ils refusaient toute cérémonie catholique au décès.  
(**testaments**).

❖ 1787 à 1792 : **registres de réhabilitation de mariage**  
Les protestants précisent la date de leur mariage et les enfants qu'ils ont eu ensemble.

Des registres de naissance, mariage et décès sont tenus durant cette période. On trouve ces registres aux **A.D.** ou aux **A.C.**

# La Généalogie Juive

**Avant la révolution**, chaque région a sa spécificité (état-civil, registres de nécrologies, recensements et relevés notariaux, registres paroissiaux).

**La Révolution** accorde le 21 septembre 1791 la citoyenneté pleine et entière à tous les Juifs de France.

**Depuis 1792** ce sont les mêmes sources que pour tout autre citoyen français

(**état civil, archives notariales, archives militaires, recensements**)  
+ **les dossiers de naturalisations.**

Enfin, les listes de déportés sont un moyen de maintenir le souvenir.



# Les Marins

A.D. ou  
Service historique  
de la Marine



Etat civil et signalement :

- nom, prénoms (MG, RE)
- date et lieu de naissance (RE)
- filiation (MG, RE)
- nom du conjoint (MG)
- nombre d'enfants (MG)
- signalement : âge, taille, « poil », signes particuliers (MG, RE)

## Carrière :

- inscription : lieu, date, numéro (MG,RE)
- grades au service (MG,RE)
- fonctions à bord (MG,RE)
- conditions d'engagement : nombre de parts, avance, solde (MG, RE)
- dates d'embarquements et de débarquements (MG, RE)
- bâtiments (MG, RE)
- nature des navigations, destinations (MG, RE)
- durée des services (pêche, commerce, Etat) (MG, RE)
- blessures et infirmités (MG)
- actions d'Etat et récompenses honorifiques (MG)

**MG** : matricule des gens de mer (19ème siècle)

**RE** : rôles d'équipage

**Jean Joseph PARANQUE**, nn Marseille paroisse st Laurent le 07/04/1747, de feu Jean Joseph, patron de bateau, et Marie COUREN, enregistré le 09/03/1771, matelot 15 livres," ne navigue sur les batiments du commerce qu'en qualité d'officier".

Demeure au coin de l'Humilité, maison au patron Henry SIBIELY. Taille haute, poil brun.

-1764 : goulette PREVOYANCE (cdts Louis SIMON puis Jacques ICARD), écrivain à 18 livres/mois, 01/05 au 11/11, au Cap.

-1766 : vaisseau du roi PROTECTEUR, matelot, pilotin à 15 l/mois, 06/05 au 03/12.

-1769 : vaisseau HEUREUX JOSEPH (Jean Frannois RIMBAUD), enseigne 30 l, 10/11 au 28/03/1770, en Barbarie.

-1770 : tartare VIERGE DE LA GARDE (Jean BUREAU), subrrergue la part, 29/04 au 17/09, en Espagne.

-1771, 14/03 : Smyrne avec Jean Frannois MARTIN DE st Tropez, retour 18/07.

12/12 : Inde avec Louis BREMOND de La Ciotat.

-1773, 31/03 : débarqué Ile de France.

-1774, 23/02 : embarque l'Ile Bourbon, lieutenant 50 l. sur le navire FORTUNE (cdt PELEGRIN), ddsarmm Lorient 06/08, retour 03/11.

-1775, 09/06 : Iles de France et Bourbon avec Frannois CARRIERE de Marseille.

13p5 46, fo 178 nn 1064 : désarmé Ile de France 10/01/1776. On n'a plus entendu parler de luy .



## Mort en mer

Lors d'un décès en mer, le commandant de bord transmet une copie du registre à la commune où résidait le défunt (**A.C.**)

Si le dernier domicile est inconnu, les transcriptions ont lieu sur les registres du **1er arrdt de Paris**.

Si l'on ignore le lieu de transcription d'un acte d'état civil dressé au cours d'un voyage maritime, s'adresser

- à **l'Etat-civil de la marine marchande**
- à **l'Etat-civil de la Mairie de Paris**
- au **service central de l'Etat-civil**

# Recherches à Paris



Les recherches généalogiques à Paris sont difficiles du fait de la disparition des archives antérieures à 1860.

Les archives postérieures à 1860 sont totalement conservées.

2 696 000 actes ont été reconstitués sur les 8 millions pour la période antérieure :

5 pour le 16eme siècle

5000 pour le 17eme siècle

242 000 pour le 18eme siècle

2 454 000 pour le 19eme siècle

	<b>Intitulé</b>	<b>Dates</b>	<b>Cotes des microfilms</b>
1ere reconstitution de l'état civil parisien	Fichier alphabétique des actes de naissances	1556- 1859	1ere reconstitution de l'état civil parisien
	Fichier alphabétique des actes de mariage	1568- 1859	
	Fichier alphabétique des actes de décès	1630- 1859	
	Actes de naissance	1556- 1859	
	Actes de mariage	1568- 1859	
	Actes de décès	1630- 1859	
2nde reconstitution	Fichier alphabétique général : Naissances	18e siècle - 1859	2nde reconstitution
	Fichier alphabétique général : Mariages		
	Fichier alphabétique général : Décès		
Registres de catholicité : Baptêmes, mariages et sépultures		1792- 1859	3 MI 1 à 213
Etat civil 1860-1892	Tables décennales classées par arrondissement	1860- 1892	Etat civil 1860-1892
	Registres classés par arrondissement		
Enfants assistés, répertoires des abandons		1743- 1896	2 MI 1 à 62

# La Noblesse



Des ancêtres nobles ?

Impossible !

Une particule

est une preuve de noblesse

Les recherches sont faciles

**Comment savoir si mon ancêtre est noble ?**

**Le blason** n'est pas un gage de noblesse. Des familles roturières, des corporations possèdent un blason.

Dans les registres paroissiaux, un noble est généralement qualifié d'écuyer **ec** ou de chevalier.

Le qualificatif de "noble homme" **N.H.** désigne plutôt un bourgeois.

Demoiselle **dlle** : Le terme ne désigne pas forcément une noble. Une bourgeoise peut être qualifiée par ce terme notamment dans la 2e moitié du 18e siècle.

Sieur de ... **sr** : Un roturier peut posséder une seigneurie. Il sera donc indiqué "sieur de ...". Un sieur n'est donc pas forcément noble.

Messire **Msre** : Il peut être noble mais il désigne aussi des gens du clergé notamment les prêtres.

## Registres paroissiaux et Etat civil

**Série B** (Cours et juridictions)

**Série E** : La série des familles

**Série J** : Documents rentrés par voie extraordinaire.

## La Base d'Orientation et de Recherche dans les Archives recense

progressivement  
tous les fonds privés  
contenus dans les centres  
des Archives nationales et  
dans les services  
départementaux d'archives  
(c'est à dire la **série J**)



# Les Naturalisations

Jusqu'au 16e, on utilise le terme de lettre de bourgeoisie, puis du 16e au 19e siècle, c'est la lettre de naturalité.

**Ancien Régime** : les lettres de naturalité peuvent être trouvées aux **A.D.** (**série B** notamment les fonds des cours des comptes et des parlements) et aux **archives nationales**.

**A partir de 1789**, les demandes de naturalisations (ayant abouti ou non) concernant toute la France sont conservées dans la série judiciaire :

Période	Archives	Cote
1789-1811	<b>Archives</b>	<b>BB11 2 à 4</b>
1814-1930	<b>nationales</b>	<b>BB11 97 à 13391</b>
	<b>Centre des</b>	
	<b>Archives</b>	<b>BB11 13392 à</b>
1927-1962	<b>contemporaines</b>	<b>19063</b>
	<b>à Fontainebleau</b>	